

## **DWS Invest**

*Société d'investissement à capital variable*  
2, Boulevard Konrad Adenauer, 1115 Luxembourg  
Registre du commerce du Luxembourg B 86.435

---

### **Invitation des porteurs de parts 2024 à l'assemblée générale ordinaire**

L'Assemblée Générale Ordinaire des porteurs de parts 2024 (l'« **Assemblée** ») se tiendra le 24 avril 2024 à 11h00 au siège social de DWS Invest (la « **Société** »). L'ordre du jour suivant sera soumis au vote :

#### Ordre du jour :

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, et approbation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.
2. Approbation du bilan et du compte de résultats présentés par le conseil d'administration, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.
3. Quitus des membres du conseil d'administration pour l'exercice écoulé.
4. Affectation du résultat de l'exercice.
5. Prolongation du mandat du commissaire aux comptes.  
Confirmation du mandat de KPMG Luxembourg, établie au 39, Avenue J. F. Kennedy, 1855 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 149.133, en tant que commissaire aux comptes de la société et prolongation de son mandat jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra en 2025 et statuera sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.
6. Réélection / nomination des membres du conseil d'administration.
  - 6.1. Réélection de Monsieur Niklas Seifert en tant que membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire des porteurs de parts en 2025.
  - 6.2. Réélection de Madame Elena Wichmann en tant que membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire des porteurs de parts en 2025.
  - 6.3. Réélection de Monsieur Thilo Wendenburg en tant que membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire des porteurs de parts en 2025.
  - 6.4. Réélection de Monsieur Sven Sendmeyer en tant que membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire des porteurs de parts en 2025.

6.5. Réélection de Monsieur Stefan Kreuzkamp en tant que membre du conseil d'administration de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire des porteurs de parts en 2025.

De plus amples informations sur les membres du conseil d'administration sont disponibles sur demande auprès de la Société.

7. Approbation de la commission du membre du conseil d'administration indépendant Monsieur Thilo Wendenburg pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.
8. Approbation de la commission du membre du conseil d'administration externe Monsieur Stefan Kreuzkamp pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sont habilités à exercer leur droit de vote les porteurs de parts pour lesquels la société a reçu, cinq jours calendaires avant la date de l'assemblée, une confirmation de l'établissement dépositaire attestant que les parts sont bloquées jusqu'à la clôture de l'assemblée. Les porteurs de parts peuvent également voter au moyen d'un formulaire de procuration, en déléguant leur vote à la présidente / au président de l'assemblée, qui votera en leur nom conformément aux instructions de vote indiquées dans le formulaire de procuration.

Le formulaire de procuration est disponible sur demande auprès de la Société.

L'Assemblée Générale, régulièrement convoquée, représente l'ensemble des porteurs de parts. Aucun quorum n'est requis. Les décisions sont prises à la majorité simple des parts représentées.

Le prospectus de vente et (le cas échéant) le document d'informations clés correspondant (« KID »), les statuts et les derniers rapports annuels et semestriels de la Société sont disponibles gratuitement au siège social de la Société et vous seront envoyés gratuitement sur demande.

Luxembourg, avril 2024  
Le conseil d'administration

## **DWS Invest**

*société d'investissement à capital variable*

2 Boulevard Konrad Adenauer,  
L-1115 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 86.435

---

Les porteurs de parts de DWS Invest (la « **Société** ») sont par la présente invités à la

### **réunion générale extraordinaire (l' « Assemblée »),**

qui se déroulera le 24 avril 2024 à 15h, heure de Luxembourg, au siège de la société de gestion, avec l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour :**

1. Modifications de l'article 12.8 des statuts de la Société concernant (i) l'extension des méthodes d'évaluation prévues à l'article 12.8 a), b) et c) pour couvrir les instruments du marché monétaire, (ii) l'ajout de descriptions des méthodes d'évaluation des dérivés, des credit default swaps et des fonds cibles et (iii) la révision générale et la clarification du libellé de l'article.
2. Divers.

Les actionnaires qui présentent au plus tard le 19 avril 2024 le récépissé du dépositaire d'un établissement de crédit, indiquant que les actions sont détenues et bloquées jusqu'à la fin de l'Assemblée, sont autorisés à participer et à exercer leur droit de vote à l'Assemblée. Les actionnaires peuvent également choisir de se faire représenter par un mandataire, qui est habilité à cet effet par écrit.

Conformément aux statuts et à la loi de 1915, un quorum d'au moins cinquante pour cent (50 %) des actions émises doit être représenté à l'Assemblée pour décider des questions à l'ordre du jour, et une majorité de deux tiers (2/3) des votes valablement exprimés est requise pour adopter une résolution sur ces questions. Si le quorum susvisé n'est pas atteint lors de la première convocation de l'Assemblée, le Conseil convoquera à nouveau l'Assemblée avec le même ordre du jour. Lors de cette seconde convocation, aucun quorum ne sera requis mais l'exigence de majorité évoquée ci-dessus restera inchangée.

Les porteurs de parts peuvent demander la version préliminaire des statuts mis à jour au siège de la Société.

Luxembourg, avril 2024

Le Conseil d'administration